



Service Clauses Insertion

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 Bilan et perspectives

IVRY - VITRY - CHOISY





Tout au long de l'année 2021, le SERCI est progressivement sorti de la période de confinement associée à son lot d'aménagements contraints qu'ont été les réunions en visioconférences avec les interlocuteurs en télétravail.

Ainsi le SERCI a organisé dès le mois de septembre des réunions régulières en présentiel avec ses partenaires emploi du territoire afin de faire face à la forte demande des entreprises en terme d'embauche.

En effet, cette période de rattrapage d'activité post-Covid sur tous les chantiers s'accompagne d'une demande de main d'œuvre qualifiée pour les entreprises titulaires des marchés de travaux en plus de leurs obligations en termes d'insertion. Les agences Pôle emploi de notre territoire sont ainsi très sollicitées par nos demandes. Nos collègues facilitateurs sont soumis à la même pression.

Dans ce contexte, le SERCI a dû gérer une pénurie de main d'œuvre liée à la différence entre les exigences des entreprises en terme de qualification et le public éloigné de l'emploi de notre territoire souvent sans expérience ni formation.

C'est en multipliant les rencontres sur le terrain qu'il a pu répondre aux obligations d'insertion des 121 marchés différents correspondant aux 32 opérations en cours.

En termes de résultats, malgré un début d'année 2021 encore soumis aux restrictions, nous avons pu néanmoins multiplier les embauches dès le mois de septembre. Sur les quatre derniers mois, le rattrapage a été spectaculaire amenant le SERCI à afficher un résultat encourageant de plus de 89 000 heures d'insertion sur l'ensemble de l'année. Ce résultat a permis à environ 300 personnes, soit 55 « équivalents temps plein » de retrouver un emploi sachant que sont maintenant systématiquement privilégiés les contrats longs sur les opérations de construction.

Ces heures d'insertion sont essentiellement liées aux opérations débutées en 2020. Nos conventions partenariales, signées directement avec les promoteurs privés tels LINKCITY, SOGEPROM, CEPROM, COGEDIM ou encore SYCTOM ont permis pour la première fois au SERCI d'encaisser des prestations d'opérateurs privés.

Ce nouvel engagement financier des promoteurs envers le SERCI a engendré pour nous une obligation d'adapter notre relation selon les opérations. En effet, tous les promoteurs n'étant pas soumis aux mêmes règles financières, notre réactivité s'est adaptée selon l'engagement propre du maître d'ouvrage.

Vous souhaitant une bonne lecture,



**Le président, Luc LADIRE,
le directeur général et l'équipe
du SERCI**



SOMMAIRE

Synthèse des heures effectuées Nombre d'heures réalisées en 2021 Bilan chiffré 2018-2021	Page 4
Les opérations soumises aux clauses d'insertion	Page 6
Profil des participants	Page 8
Mise en oeuvre des clauses d'insertion La nature des contrats Un partenariat institutionnel et associatif stable et engagé La situation en sortie de parcours d'insertion	Page 12
Financement et budget	Page 16
Perspectives 2022	Page 18



SYNTHÈSE DES HEURES EFFECTUÉES



ZAC ROUGET DE LISLE à Vitry sur Seine
Chantier La Licorne Ilot G



La ZAC¹ Confluences à Ivry-sur-Seine a concentré la majorité des opérations de construction.

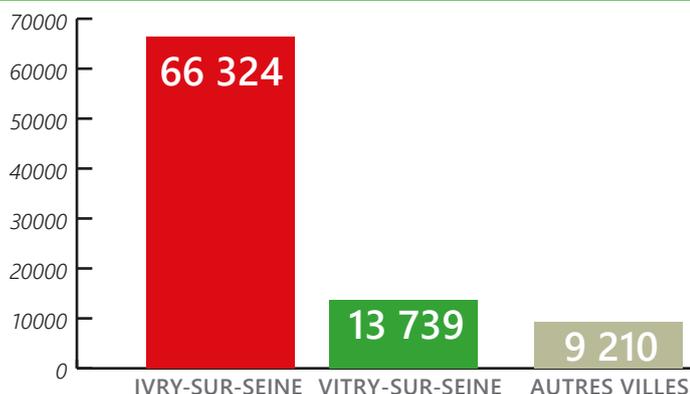
66 324 heures d'insertion ont été réalisées à Ivry-sur-Seine, principalement sur la ZAC Confluences, 13 739 heures à Vitry-sur-Seine sur la ZAC Rouget de Lisle. Quant à Choisy-le-Roi, le SERCI n'accompagne plus d'opération depuis 2020. Les principaux maîtres-d'ouvrage sont des promoteurs privés soumis aux clauses d'insertion imposées par les deux principaux aménageurs que sont la SADEV94 et l'EPA-ORSA (GRAND PARIS AMENAGEMENT)

Analyse 2021

En dépit d'une année encore soumise aux restrictions liées à la Covid19, le SERCI a retrouvé ses chiffres d'avant-crise malgré des conditions de mise en œuvre de recrutements difficiles (concurrence des nouvelles ETTI² présentes sur notre territoire ou inadaptation des bénéficiaires).

Les conventions signées en 2019 avec les promoteurs présents à Ivry-sur-Seine ont permis au SERCI d'accompagner un grand nombre d'entreprises et de bénéficiaires du programme d'insertion et d'afficher ainsi un bon résultat.

NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES EN 2021



NOMBRE TOTAL D'HEURES RÉALISÉES EN 2021

89 273 H

NOMBRE TOTAL D'OPÉRATIONS

32

BILAN CHIFFRÉ 2018-2021

L'ensemble des heures d'insertion réalisées a augmenté de 55% par rapport à l'année dernière. Le nombre d'opérations a également augmenté de 23% en 2021. Les embauches ont repris faisant apparaître une hausse annuelle de 109%.

18 nouvelles opérations ont été enregistrées en 2021 correspondant à la moyenne de ces 4 dernières années.

	NB D'HEURES D'INSERTION RÉALISÉES	NB TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES	NB DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES	DURÉE MOYENNE DES CONTRATS / PARTICIPANTS (EN SEMAINES)
2018	70 857	160	123	13
2019	75 097	207	182	11
2020	57 551	140	79	14
2021	89 273	293	137	9

55 ETP³
EN 2021

Pour l'année 2021, ce sont 55 ETP³ qui ont été validés par le SERCI.

Notes bas de page

¹ ZAC : Zone d'Aménagement Concentré

² ETTI : entreprises de travail temporaire d'insertion

³ ETP : équivalents temps plein



LES OPÉRATIONS SOUMISES AUX CLAUSES D'INSERTION



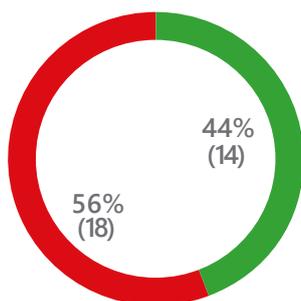
ZAC CONFLUENCES
Ivry LE MONDE



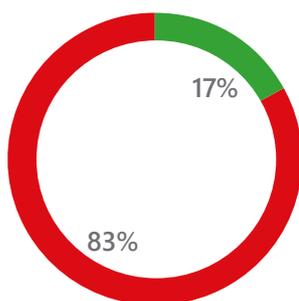
Les opérations soumises aux clauses d'insertion sont majoritairement des opérations de construction d'immeubles de bureaux ou d'habitations portées par des opérateurs privés et concentrées sur la ZAC¹ Confluences à Ivry-sur-Seine.

C'est grâce à la signature en amont d'une convention avec l'aménageur SADEV94 qu'ont pu être accompagnées les entreprises sélectionnées par les promoteurs. Les heures d'insertion présentes dans les marchés villes, qui représentaient en 2008 la totalité des heures réalisées, ne représentent aujourd'hui qu'à peine 10% du total réalisé par le SERCI.

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS PAR VILLE



RÉPARTITION DES HEURES PAR VILLE



■ VITRY-SUR-SEINE ■ IVRY-SUR-SEINE

18 opérations à Ivry-sur-Seine
14 à Vitry-sur-Seine

13739 heures ont été effectuées à Vitry-sur-Seine (17%) contre 66324 à Ivry-sur-Seine (83%).

10,3% des heures réalisées sont des marchés villes pour un total de 8309 heures, ce qui représente le double de l'année dernière.

Le nombre d'opérations privées représente aujourd'hui 89,7% des heures réalisées.

Cette année, les chantiers sur la ZAC Confluences à Ivry-sur-Seine ont été les opérations les plus importantes en termes de réalisation d'heures d'insertion.

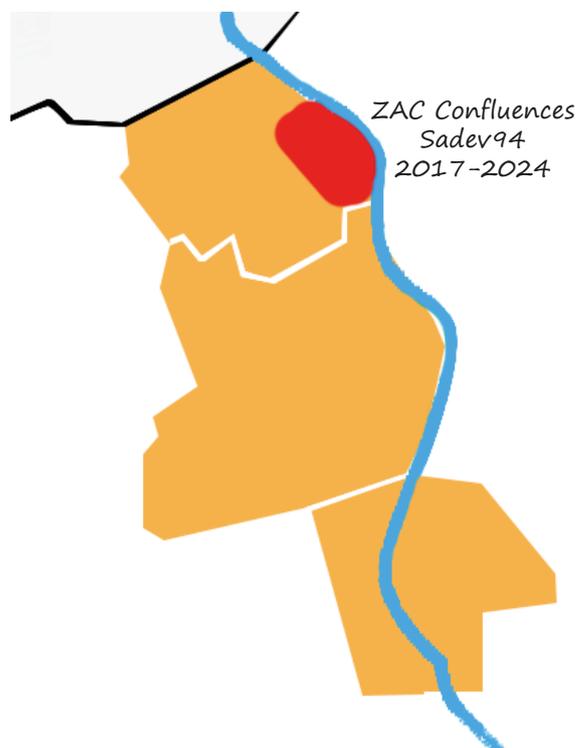
Le nombre d'heures effectuées en 2021 a augmenté de 55% (+31 722 heures).

Analyse 2021

La répartition des heures réalisées par rapport aux opérations fait apparaître un décalage préoccupant entre les trois villes de notre secteur.

Le rapport entre le nombre d'opérations et le nombre d'heures réalisées est le suivant :

Ivry-sur-Seine :
66 324 heures pour 18 opérations
Vitry-sur-Seine :
13 739 heures pour 14 opérations



Notes bas de page

¹ ZAC : Zone d'Aménagement Concentré

The image shows two construction workers in orange safety gear and hard hats, standing on a construction site. They are looking at a set of plans held by the worker on the right. The background features a complex structure of steel beams and scaffolding, indicating a large-scale construction project. The scene is set outdoors during the day.

PROFIL DES PARTICIPANTS



ZAC CONFLUENCES LOT 3H
Ivry sur Seine

PROFIL TYPE DES BÉNÉFICIAIRES

Ils sont demandeurs d'emploi âgé en moyenne de 33 ans et principalement masculin (90%). Ce public est majoritairement de faible niveau scolaire et précarisé.

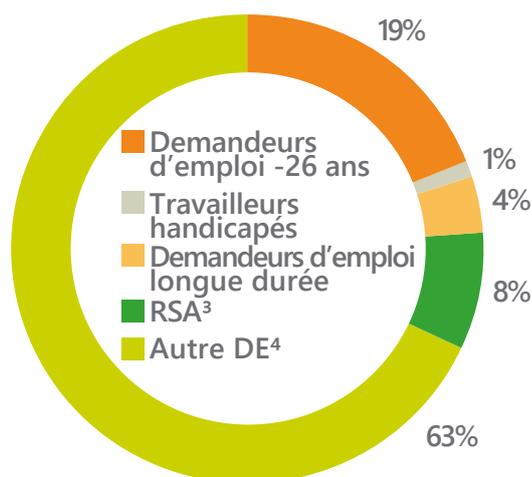
Ils occupent les emplois proposés dans le cadre des clauses d'insertion soit par un besoin de reconversion soit par défaut dans les métiers du BTP.

Le nombre de femmes a diminué de 22% par rapport à l'année dernière.

ÂGE MOYEN
33 ANS



SITUATION DES PARTICIPANTS AVANT EMPLOI



Analyse 2021

88% des bénéficiaires n'ont pas de diplômes ou un équivalent CAP/BEP.

Par rapport aux autres années, ils sont recrutés surtout par le biais de Pôle Emploi, des SIAE¹ de notre territoire ou directement par les entreprises. Seuls 6% viennent des Missions locales et 9% des PLIE².

63% des bénéficiaires habitent près de leur chantier et 68% sont demandeurs d'emploi de plus d'un an en fin de droit ou sans revenus.

En 2021,
293 personnes
ont bénéficié
d'heures
d'insertion

Les évolutions les plus importantes sont les suivantes :

- le nombre d'allocataires du RSA est passé en 2019 de 2% à 8% des bénéficiaires des clauses d'insertion,
- le nombre de jeunes de moins de 26 ans a baissé de 33% à 19%,
- le reste des données est stable.

Notes bas de page

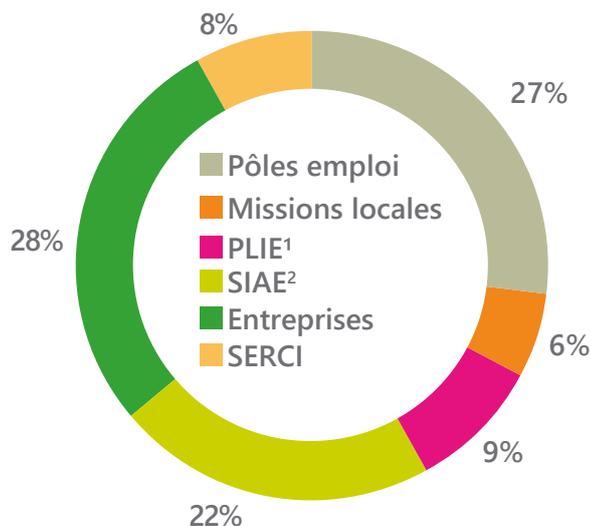
¹ SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

² PLIE : Plan Local d'Insertion et d'Emploi

³ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁴ DE : Demandeur d'Emploi

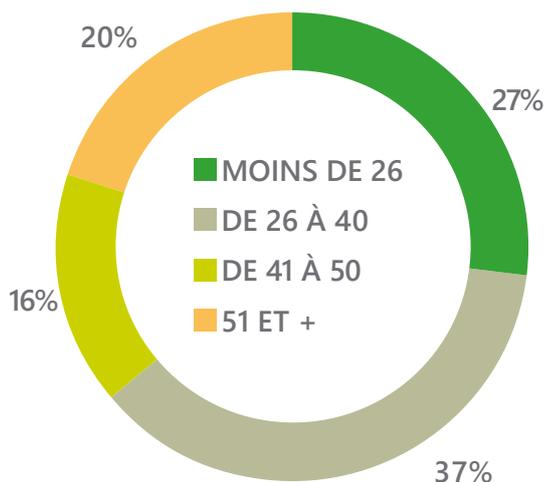
PARTICIPANTS PAR PRESCRIPTEUR



Les évolutions les plus importantes sont les suivantes :

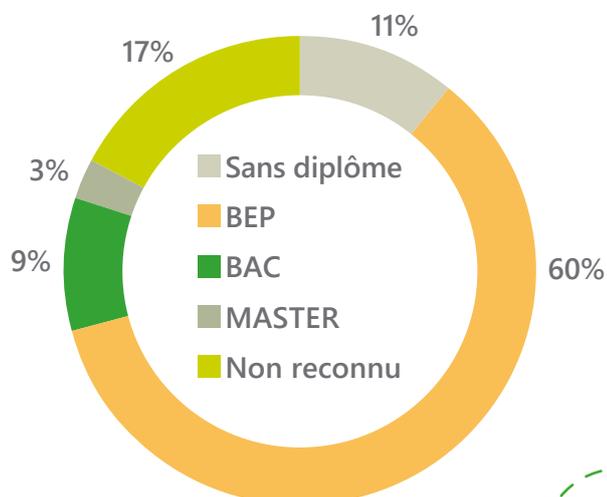
- Les bénéficiaires provenant de Pôle emploi sont passés de 35% en 2020 à 27% en 2021 et ceux venant des SIAE de 10% à 22% pendant que ceux provenant du SERCI et des entreprises sont passés en 2020 de 22% à 36%
- En 2020, 28% des bénéficiaires venaient des PLIE et missions locales contre 15% aujourd'hui. En conclusion, le partenariat « Entreprises, SIAE SERCI » s'est renforcé aux dépens des Pôles emploi, PLIE et des missions locales.

RÉPARTITION PAR ÂGE



Il n'y a pas de grandes évolutions, excepté une baisse des moins de 26 ans aux dépens des plus de 51 ans. Toutefois, ce n'est pas suffisamment significatif pour en faire une tendance.

NIVEAU DE FORMATION



Les évolutions les plus importantes sont les suivantes :

- baisse importante des titulaires de diplômes supérieurs, y compris niveau Bac passant pour ce dernier de 36% à 9%. La baisse s'explique par le type de bénéficiaires qui a souhaité cette année, pour des raisons de choix ou de nécessité, se réorienter vers les métiers du bâtiment.

Notes bas de page

¹ PLIE : Plan Local d'Insertion et d'Emploi

² SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

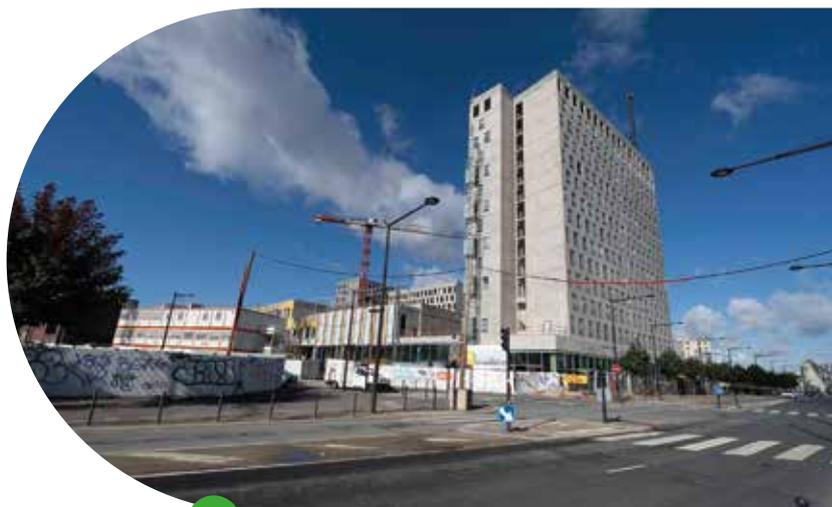
DOMICILIATION DES BÉNÉFICIAIRES

Ils sont domiciliés pour 27% à Ivry-sur-Seine, 28% à Vitry-sur-Seine, 8% à Choisy-le-Roi, et 36% dans d'autres villes, principalement dans le Val-de-Marne.

Ce dernier chiffre s'explique par la difficulté à trouver sur notre territoire des bénéficiaires en insertion correspondant aux demandes des entreprises.

Pour les mêmes raisons, 9 210 heures ont été réalisées par des habitants de notre territoire sur des chantiers extérieurs grâce à notre collaboration avec d'autres facilitateurs.

Comme pour les années précédentes, le SERCI cherche à privilégier prioritairement les habitants des QPV¹ de son territoire malgré les difficultés générales de recrutement.



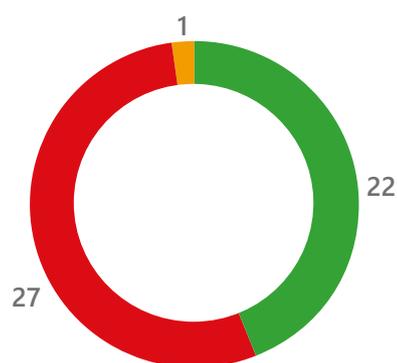
ZAC CONFLUENCES LOT 3E
Ivry sur Seine

50 personnes issues des QPV d'Ivry-Vitry-Choisy

VITRY-SUR-SEINE

IVRY-SUR-SEINE

CHOISY-LE-ROI



50 personnes habitent l'un de nos 9 QPV soit une augmentation de 66% par rapport à l'année dernière, malgré une généralisation des Curriculum Vitae sans adresse.

Notes bas de page

¹ QPV : Quartier Prioritaire de la Ville



MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES D'INSERTION



ZAC CONFLUENCES LOT 3J1
Ivry sur Seine

La nature des contrats a été modifiée cette année du fait de l'installation de 3 nouvelles ETTI¹ sur notre territoire.

Les contrats sont portés très majoritairement par les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion locales qui se sont installées sur notre territoire l'année dernière.

LA NATURE DES CONTRATS

La majorité des contrats signés sont des contrats d'Intérim d'Insertion (172) suivis par les contrats d'Intérim classique (82), à l'inverse de l'année dernière.

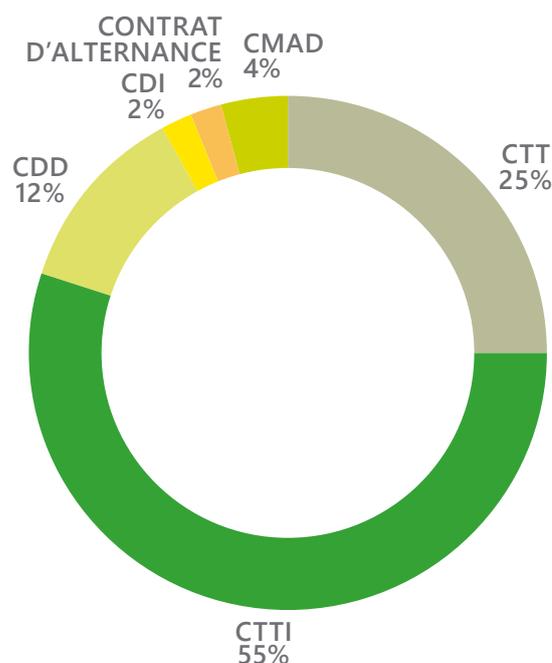
8 CDI ont été signés, soit le double de l'année dernière.

312 contrats ont été signés, soit une augmentation de 50 % par rapport à l'année dernière. Ces contrats sont portés par les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion locales que sont HUMANDO, SBC INSERTION et PRO EMPLOI INTERIM.

Analyse 2021

Le SERCI encourage depuis plusieurs années à la maîtrise d'œuvre de privilégier les contrats longs sur les opérations au lieu d'une ventilation des contrats courts vers les sous-traitants.

Il y a maintenant trois Entreprises d'Intérim d'Insertion sur notre territoire (Humando, SBC Insertion et Pro-Emploi Intérim). Les sous-traitants profitent de cette concurrence et de leur légitimité pour imposer au SERCI leurs contrats courts.



TYPE DE CONTRAT	NB CONTRATS CONCERNÉS	NB D'HEURES RÉALISÉES
CTT (Contrat Travail Temporaire)	82	17 144
CTTI (Contrat Travail Temporaire Insertion)	172	36 462
CDD (Contrat Durée Déterminée)	36	13 374
CDI (Contrat Durée Indéterminée)	8	4 181
Contrat d'apprentissage	3	3 739
Contrat de professionnalisation	1	1 448
CMAD (Contrat de Mise A Disposition)	13	3 715
TOTAL	312	80 063*

Notes bas de page

¹ ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

* Hors 9210 heures correspondant aux contrats signés sur les opérations situées dans les autres villes du Val-de-Marne

UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF STABLE ET ENGAGÉ

Contrairement à l'année dernière, ce sont principalement les entreprises (GEIQ¹, embauche directe, candidats directement proposés par le SERCI) qui ont été le socle essentiel pour être force de proposition de candidats à l'insertion au détriment des missions locales et des PLIE² d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi.

Le nombre de bénéficiaires provenant du Pôle emploi et des missions locales / PLIE a baissé principalement parce que le nombre de bénéficiaires proposés directement par les SIAE³, les entreprises et le SERCI a considérablement augmenté. Toutefois, cela ne nous a pas freiné dans notre relation avec les Pôles emplois d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine avec qui nous collaborons étroitement par le biais d'informations collectives mensuelles.



Salon pour l'emploi
d'Ivry-Vitry-Choisy

Le repérage et la validation des candidats proposés par le SERCI proviennent de notre collaboration avec les associations de quartier que sont Adoma, Alteralia, Adef, le Centre Social des Portes-du-midi, l'Espace Départemental des solidarités, les Maisons de quartier Monmousseau, Petit-Ivry, l'Espace les Monis, le Centre Familial de jeunes Espoir, le Cap Emploi, la Direction de la Jeunesse d'Ivry-sur-Seine, ACIMA, les Apprentis d'Auteuil et le Centre Social Balzac, ainsi qu'au travers des opérations d'information vers les habitants du territoire.

Notes bas de page

¹ GEIQ : Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification

² PLIE : Plan Local d'Insertion et d'Emploi

³ SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique



LA SITUATION EN SORTIE DE PARCOURS D'INSERTION

Comme en 2020, la majorité des contrats terminés (139) sont qualifiés « en fin normale de contrat d'insertion » correspondant à l'engagement contractuel de l'entreprise.

Concernant la sortie de parcours, le SERCI gérant un programme de retour à l'emploi, la majorité des bénéficiaires l'intègre dans son parcours général dans le cadre d'un contrat qui le lie soit à une agence d'intérim d'insertion, soit à un conseiller emploi. Nous ne notons que les sorties clairement établies soit à cause d'un abandon, d'un échec ou au contraire d'une sortie positive, c'est à dire un bénéficiaire qui ne relève plus de l'insertion.

Motif de fin de contrat	NB DE SORTIES	EN POURCENTAGE
SORTIES POSITIVES EN EMPLOI	26	47%
Sortie en CDD + 3 mois	3	
Sortie en CDI	6	
Autonomie suffisante (intérim régulier)	17	
SORTIES SANS SOLUTION	29	53%
Abandon, absence ou attitude inadaptée	6	
Réorientation vers le prescripteur	23	
TOTAL SORTIES 2021	55	100%

En 2021, l'écart est toujours criant entre les manques de qualification des personnes en insertion et les demandes des entreprises. En effet, surtout pour les sous-traitants, leurs obligations en terme d'insertion répondent souvent à des impératifs techniques qui permettent difficilement une intégration professionnelle de qualité. Pour renforcer l'efficacité du programme, nous travaillons sur les possibilités pour les grands donneurs d'ordre de prendre en charge le plus grand nombre d'heures d'insertion afin de pouvoir embaucher une personne éloignée de l'emploi pour un temps long. Ainsi les probabilités de sorties positives seront plus élevées.



FINANCEMENT ET BUDGET



ZAC CONFLUENCES LOT 3J1
Ivry sur Seine

LE FINANCEMENT

En 2021, le SERCI a été financé par :



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

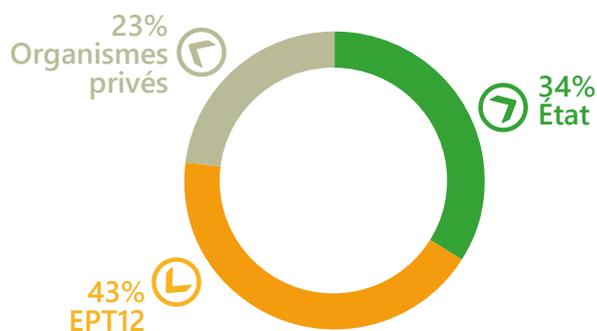
*Liberté
Égalité
Fraternité*



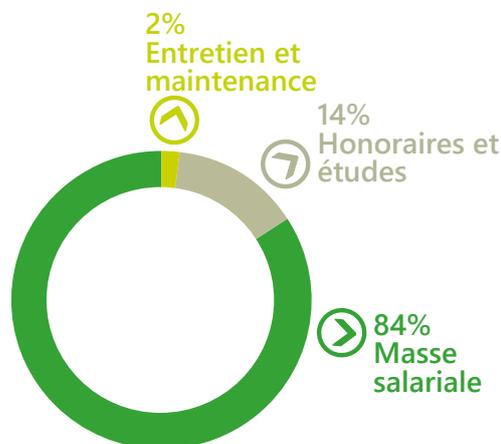
LE BUDGET

Les produits d'exploitation, qui s'élèvent à 145 469€ en 2021, sont en hausse de 30% par rapport 2020. Ils sont constitués à 34% de la contribution de l'État. Cette aide se matérialise par le versement de la subvention du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) qui contribue au financement des fonctions supports pour la mise en œuvre des clauses sociales. La subvention de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre qui représente 43% des produits soutient le SERCI pour son fonctionnement et la mise en œuvre du dispositif d'insertion. Les apports d'organismes privés qui représentent 23% des produits d'exploitation correspondent à des services de production et de suivi des clauses d'insertion entre le SERCI et des opérateurs privés. En contrepartie, les charges d'exploitation sont majoritairement constituées de la masse salariale (84%) car le modèle économique repose sur le financement de postes de chargés de mission qui assurent l'accueil et l'accompagnement personnalisés des personnes en difficulté.

Recettes



Dépenses





PERSPECTIVES 2022



Rencontre emploi
Maison de quartier Monmousseau à Ivry-sur-Seine

L'ACTIVITÉ EN 2022

Au cours des années 2019 et 2020, de nouveaux programmes de constructions sur la ZAC des Ardoines et celle du Port à Choisy-le-Roi ont été mis en place par les aménageurs de notre territoire que sont le Grand Paris Aménagement et la SADEV94.

L'année 2022 : conforter la place et le développement du SERCI sur un territoire en plein développement

Pour éviter de multiplier les conventions avec les promoteurs, le SERCI avait souhaité, lors de sa dernière Assemblée Générale, transférer la charge de l'accompagnement et le financement des clauses d'insertion aux aménageurs en collaboration avec l'EPT12 qui reconnaît le SERCI comme structure référente locale sur son territoire.

Cette orientation aurait permis au SERCI de sécuriser son développement financier et de faire face aux innombrables opérations à venir sur son territoire grâce à l'embauche de facilitateurs et proposer ainsi un accompagnement de qualité à tous les futurs promoteurs sans distinction.

Finalement, les aménageurs ont acté que seuls les maîtres d'ouvrages pourront à l'avenir financer le développement du SERCI. Il s'agira alors en 2022 de convaincre les hésitants de l'utilité de notre travail pour les amener à participer, à hauteur de leur besoin, au financement de leur accompagnement et de leurs obligations en terme d'insertion.

Il s'agira également en 2022 d'imposer des solutions aux partenaires de notre territoire, notamment aux Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion en partenariat avec les entreprises et les donneurs d'ordres, pour que les contrats d'insertion soient plus longs afin de favoriser un retour à l'emploi plus solide des personnes qui en sont très éloignées.

L'équipe du SERVICE CLAUSES INSERTION

➤ SERCI : 8 place de l'Église
94200 Ivry-sur-Seine
Tél. 01 46 82 57 68

www.serci.fr

